



COMITE SPORTIF NATIONAL EAU LIBRE

Rapport sous réserve d'approbation

Date :	18/08/2011
Lieu :	Mons Centre Adeps du Grand Large
Présents :	Jan Cocquyt , Franky Joos , Michel Hougardy , Sottiau Guy , Roland Montens, Etienne Jooris, Wouter Georges.
excusé:	Jef Hufkens
Absent:	Pierre Gouverneur
Invité:	Guy Lemaire
Rapporteur	Michel Hougardy

1. Approbation rapport précédent :

- Pas de remarques

2. Inkomende post / mails :

- Néant
-

3. Uitgaande post / mails :

- Nihil

4. Points abordés :

Point n° 1 Critères de sélection pour nageur catégorie Elite en eau libre (question de Mr Sottiau)

Discussion : Ne faudrait-il pas se baser sur la participation effective d'une compétition en eau libre – Willebroeck – pour sélectionner les nageurs susceptibles de représenter la Belgique lors de compétition d'eau libre.

Conclusion : à débattre au niveau national tout en sachant que dans les pays limitrophes la sélection se fait également en piscine.

Point n° 2 : Organisation de St Hubert (STH)

Discussion : La compétition du 30 juin a été annulée suite à de graves problèmes de qualité d'eau la semaine précédent la compétition –

La liste des nageurs n'a pas été fournie à Mr Roland Montens qui a la responsabilité du classement national. Insister auprès du club STH afin qu'il nous fournisse cette liste sous peine de sanctions.

Conclusion : la liste a été fournie dans la semaine qui a suivi la réunion

Point n°3 : Qualité de l'eau à Froidchapelle - annulation de la compétition suite à la présence d'algues.

Discussion : Ne faudrait-il pas demander une analyse sur le site même de la compétition et non se baser sur une analyse qui se fait à des lieues du site de nage.

Conclusion : voir avec le centre Adeps afin que celui –ci intervienne pour une analyse sur son site.
Organiser une réunion avec les organisateurs concernés.

Point n° 4 : Amendes

Discussion : Les amendes doivent être alignées sur les amendes pratiquées en piscine
Conclusion : adapter le règlement.

Point n° 5 : carnet pour officiel d'eau libre.

Discussion : La FFBN organise ce jour une formation pour l'obtention du brevet d'officiel d'eau libre (chronomètre, arrivée ,virage en abrégé Cavel) Ce brevet est identique à celui délivré par la VZF.
A noter que 5 personnes ont réussi le brevet et 1 candidat doit repasser une épreuve.
Conclusion : voir avec Mr Didier LECLERCQ, l'insertion pratique du brevet dans un carnet d'officiel « eau libre » ou l'intégrer dans le carnet d'officiel existant en piscine.

Point 6 : certificats médicaux – forfaits

Discussion : Pour la saison 2013 s'adapter sur les règles en piscine.
Conclusion : voir lors d'une réunion nationale avant saison

Point 7 : température minimale de l'eau.

Discussion : Le règlement prévoit une température minimale de 16°. Certaines personnes reviennent sur le critère de « masters » bien que nous n'avons que des catégories de « seniors ». Ne faut-il pas ajouter dans le règlement que cette règle s'applique à toutes les catégories depuis benjamins jusqu'à senior E
Conclusion : à voir lors d'une réunion ultérieure.

Point 8 : calcul des points pour les places 3 et 4.

Discussion : réduire l'écart entre les places 3 et 4 afin de dynamiser le championnat.
Conclusion : voir pour la saison 2013

Point 9 : bonnets en silicone (Mr Wouter Georges)

Discussion : Il serait possible de commander des bonnets en silicone via la Hollande.
Conclusion : à suivre

5. Varia :

➤ .

TO DO'S

A faire?	Qui	Quand?
Provoquer au niveau francophone une réunion avec les organisateurs afin d'éviter les annulation de manifestations.	Michel	Octobre 2012
Carnet d'officiel d'eau libre	Michel	Octobre – novembre 2012

Start réunion : 12u15

Fin réunion : 13u30